



# CHSCT Basse-Normandie réunion extraordinaire du 10 février 2017

## Point sur l'évènement survenu au sein de l'agence d'Herouville Saint Clair le jeudi 19 janvier 2017 et les actions engagées par l'établissement.

Pour rappel ce CHSCT extraordinaire a été demandé pour faire suite à l'intervention de la DT adjointe Valérie Groult lors de la réunion de service du 19 janvier 2017 et à la fiche RPS collective remontée au service QVT. Il est présidé par Nathalie ROTT DRH accompagnée de Catherine Fournigault, responsable du service relations sociales-QVT.

En préambule il est à noter que les agents ne demandent la « tête » de personne et souhaitent recevoir du soutien, l'assurance que ce type d'évènement soit contrôlé et ne puisse jamais se renouveler.

Catherine Fournigault nous fait part des actions engagées :

- Echanges avec le DT et le service QVT en collectif ou en individuel sur le site d'Hérouville en compagnie du N+1
- Alerte auprès de la médecine du Travail en cas de demande d'agent. (Catherine Fournigault nous informe d'ailleurs qu'une rencontre est prévue le 14/02/17 avec la médecine du travail pour faire le point.)
- Le DT a échangé avec Valérie Groult et des axes de travail ont été clairement formalisés. Il n'est pas envisagé d'entretien RH mais le DT a porté un cadrage clair en termes de positionnement managérial et en termes de risques psychosociaux.

Un point est ensuite fait sur le suivi des actions engagées :

- Travail avec l'équipe de Direction locale et les agents sur la qualité de vie au travail et les risques psychosociaux
- Echanges prévus avec les N+1 et le service QVT en retour des actions (avec du recul par rapport à l'évènement)
- Il a été demandé au DAPE de rappeler aux agents la possibilité de se mettre en contact à tout moment avec le service QVT ou l'Assistante sociale Myriam Verdonck.

La Direction ne peut suivre sur le principe du non-retour de Valérie Groult sur le site d'Hérouville dans l'avenir (zone d'appréhension mutuelle à surpasser), elle veut travailler à recréer un climat de confiance afin que chacun passe le cap de l'évènement.

Le CHSCT demande à ce que soit fait un rappel sur la violence interne et que cette thématique soit de nouveau travaillée et qu'elle fasse l'objet d'une communication auprès des agents.

**Vos représentantes SNU au CHSCT :**

**Marie-Noëlle EUDES et Marie SEILLIER**